

ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

■ L'ordonnance du medecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

■ La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

0	Réclamation	: contact@mupras.com
0	Prise en charge	: pec@mupras.com
0	Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com



Nº W19-476032

NID: 52021

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Société : KAM

☐ Actif☒ Pensionné(e)☐ Autre :

Nom & Prénom : AGGUGZOU LANCEIN

Date de naissance : 1944

Adresse 5 rue Abbés Lemoine 41 Annecy

Tél. : 0522 3608210 Total des frais engagés : 1252,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur TAHIRI Souad
Diabétologie
G7 Rue Abou Alwaqt Khalaf
Bourgoigne Casablanca

Date de consultation : 28/02/2019

Nom et prénom du malade : Elmehouzi Khacel Age: 19

Lien de parenté :

☐ Lui-même

~~Conjoint~~

☐ EnfantNature de la maladie Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiqué sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Medecin attestant le Paiement des Actes
28/10/2020		C	200 DH	INF 091163493 Docteur TAHIRI Souad Diabétologie 67 Rue Abou Alwaqt Khalaf Bourgogne Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacieur ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	28.10.2020	202,00 DH

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

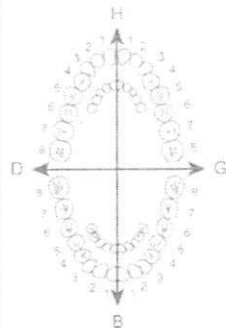
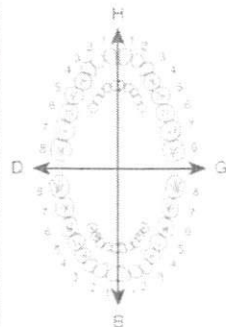
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	26/10/2020	13,130	150,00 DHs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

					COEFFICIENT DES TRAVAUX														
					MONTANTS DES SOINS														
					DEBUT D'EXECUTION														
					FIN D'EXECUTION														
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE <table border="1"> <tr> <td colspan="2">H</td> </tr> <tr> <td>05533410</td> <td>01432552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>05533411</td> <td>01432553</td> </tr> <tr> <td colspan="2">B</td> </tr> </table> [Creation, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la protection			H		05533410	01432552	00000000	00000000	D	G	00000000	00000000	05533411	01432553	B		COEFFICIENT DES TRAVAUX	
H																			
05533410	01432552																		
00000000	00000000																		
D	G																		
00000000	00000000																		
05533411	01432553																		
B																			
				MONTANTS DES SOINS															
				DATE DU DEVIS															
				DATE DE L'EXECUTION															
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION															

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES DU PHARE



مختبر
التحليلات الطبية
المناظر

Dr Kaoutar MOUMILE

Pharmacien Biologiste - D.E.S de Biologie Médicale de l'Université Paris XI
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris - Ancien Praticien Attaché en Microbiologie à l'hôpital Necker - Paris

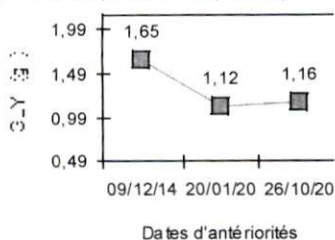
Prélèvement effectué le : 26/10/20
Edition du : 26/10/20
Dr SOUAD TAHIRI

Mme EL MANOUZI KHADIJA
Né (e) le : 1/01/1951
Référence : 20J330

Biochimie

Glycémie à jeun ----- :
(Hexokinase, Cobas c111, Roche) Soit :

1,16 * g/l
6,44 mmol/l



Hémoglobine glyquée A1c ----- :
(Immunoturbidimétrie, Cobas c111, Roche)
(Cible thérapeutique : HbA1c à 7 %)

6,18 %

Normales Antériorités

20/01/2020

0,7 - 1,1 1,12



LABORATOIRE DU PHARE
Dr. Kaoutar MOUMILE
Biologiste Médicale
Av. M. Sijelmassi Rés. Lalla Khaddouj
Casablanca
Tél: 0522 20 32 36 - Fax: 0522 20 32 86

Sandoz-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Ain Jebel Casablanca
Vaxigrip Tetra 16 µg/0.6 ml
sol in b1
P.P.V. : 125,30 DH
Lot: 082247

Docteur TAHIRI Souad

Diplômée de l'Université de Montpellier
Médecine Générale
Echographie - Diabétologie
Diététique Médicale - Médecine du travail

الدكتورة طاهيري سعاد

خريجة جامعة مونوبولي
الطب العام
الفحص بالصدى - مرض السكري
الحمية الطبية - طب العمل

Casablanca, le 28/10/2020 : الدار البيضاء، في

que l'insuline (Khadya)

39019
S.V.
50we/850we

1 ep a uidi pet 2 ans
45.20
23.90

— l'insuline 850 we
S.V.

1 ep le matin pet 3 ans
139.00
S.P.

— Xihoual Zero pottes
S.V.

optical
pottes water 1 ans

Docteur TAHIRI Souad
Diabétologie
G7 Rue Abou Alwaqt Khalaf
Bourgogne - Casablanca
Tahiri

43.00 x 3

— Aug 25 au

1 epk w/ imp 22 hrs



12.30

— Vaxigrip

22/08/2020



49.60

— 1 Cube forte



1 ampoule Bubble / hrs
— 3 hrs

Docteur TAHIRI Souad
Diabétologie
G7 Rue Abou Alwaqt Khalaf
Bourgogne Casablanca

Tahiri

PHARMACIE PORTE D'ANFA SARL AU
Boulevard AMAR
197, Bd Bourgogne - Casablanca
Tél.: 05 12 31 92 59 - RC : 447169
IF : 37734689 - ICE : 002312695000015

922.00 DH

Docteur TAHIRI Souad

Diplômée de l'Université de Montpellier
Médecine Générale
Echographie - Diabétologie
Diététique Médicale - Médecine du Travail

الدكتورة طاهيري سعاد

خريجة جامعة مونتبليي
الطب العام
الفحص بالصدى - مرض السكري
الحمية الطبية - طب العمل

Casablanca, le 26/10/2020 في الدار البيضاء،

17^{me}
Elmarouzi
Khadija
- Septemikajen
- HADIE

Docteur TAHIRI Souad
Diabétologie
G7 Rue Abou Alwaqt Khalaf
Bourgogne Casablanca

Tahiri

Laboratoire d'Analyses
Médicales du Phare
Av. Dr Mohamed Sijelmassi
Bp. Lalla Khaddouj - Casablanca
1522 2032 1522 2032 86

Facture N°: 589 033

Ref N°: 06/11/20/ 11

Client: Client Comptoir *

Libellé Produit	Forme	Qté	Prix unitaire	Total PPM
D-CURE FORTE 100000 UI	AB	1	49,60	49,60
XILOIAL* ZERO COLLYRE	CL	1	139,00	139,00
ANGLOR 5 MG 28 CP	CO	3	43,00	129,00
GALVUS MET 50MG/850MG	CO	1	390,00	390,00
GLUCOPHAGE 850MG GM	CO	1	45,20	45,20
GLUCOPHAGE 850MG PM	CO	1	23,90	23,90
VACCIN VAXIGRIP	IN	1	125,30	125,30

Total à Payer:	902,00
-----------------------	--------

La présente facture est arrêtée à la somme de:

NEUF CENT DEUX DIRHAMS###

Le : 11-décembre-2020

PHARMACIE PORTE D'ANFA SARL AU
Bouchra ANFA
 197, Bd. Bourgone - Casablanca
 Tél.: 05 22 36 92 59 - RC: 447169
 IF: 37734689 - ICE: 002312695000015

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES DU PHARE

Résidence Lalla Khaddouj, Avenue Dr Mohamed Sijelmassi - Bourgogne - Casablanca
Tél : 0522 20 32 36 - Fax : 0522 20 32 86

Patente : 35615040
I.F. : 40530035
CNSS : 7700447
ICE : 001649183000006
INPE : 093060473

Casablanca le lundi 26 octobre 2020 Mme EL MANOUZI KHADIJA

FACTURE N°	3283		
Analyses :			
Glycémie (à jeûn) -----	B	30	Total : B 130
Hémoglobine HBA1C -----	B	100	
Prélèvements :			
Sang-----	Pc	1,5	
TOTAL DOSSIER		150,00 DH	

Arrêtée la présente facture à la somme de :
Cent Cinquante Dirhams

Laboratoire d'Analyses
Medicales du Phare
Dr Mohamed Sijelmassi
R. Lalla Khaddouj - Casablanca
0522 20 32 36 Fax 0522 20 32 86